



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU NOUVEAU-BRUNSWICK
Première session, 56^e législature

FEUILLETON ET AVIS, jour de séance 9
le mardi 20 février 2007

AFFAIRES COURANTES

Prière
Condoléances et messages de sympathie (*préavis au président*)
Présentation d'invités
Messages de félicitations (10 minutes)
Présentation de pétitions
Réponse aux pétitions et aux questions écrites
Présentation des rapports de comités
Dépôt de documents
Déclarations de ministres
Déclarations de députés (10 minutes)
Questions orales (30 minutes)
Dépôt de projets de loi
Avis de motion
Motions ministérielles sur l'ordre des travaux de la Chambre
Ordre du jour

ORDRE DU JOUR

DEUXIÈME LECTURE (*reportée au mardi 20 février 2007.*)

- 18, *Loi modifiant la Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail.* L'hon. M. Doherty.
19, *Loi modifiant la Loi sur les petites créances.* L'hon. M. Burke, c.r.
20, *Loi modifiant la Loi sur l'organisation judiciaire.* L'hon. M. Burke, c.r.
21, *Loi modifiant la Loi sur la responsabilité et les garanties relatives aux produits de consommation.* L'hon. M. Burke, c.r.
22, *Loi modifiant la Loi sur les produits forestiers.* L'hon. M. Arseneault.

Motions pouvant faire l'objet d'un débat

Motion 3 — M. Carr, appuyé par M. C. LeBlanc, proposera, le mardi 13 février 2007, la résolution suivante :

attendu que l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick a adopté à l'unanimité les prévisions budgétaires du ministère des Finances pour l'année financière 2006-2007, y compris les crédits de 45 millions de dollars nécessaires au remboursement intégral de la part provinciale de la taxe de vente harmonisée payée sur les coûts du chauffage domestique ;

attendu que, lors de la campagne électorale de 2006, le chef libéral a promis de rembourser aux contribuables du Nouveau-Brunswick la taxe de vente harmonisée de 8 % ;

attendu que le même chef libéral et actuel premier ministre est maintenant revenu sur sa promesse électorale ;

attendu que le nouveau programme d'allègement des frais de l'énergie du gouvernement actuel n'aide qu'un faible pourcentage de la population du Nouveau-Brunswick et coûte moins de 10 millions ;

attendu que la somme de 35 millions de dollars qui reste du budget du ministère des Finances sert actuellement à financer d'autres promesses mal conçues du Parti libéral ;

attendu que le gouvernement actuel a manifesté très peu de préoccupations à l'égard des familles et des particuliers qui ont compté, en établissant leurs budgets, sur le remboursement pour les aider à s'en sortir au plus froid de l'hiver ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative demande au gouvernement de rétablir le programme de remboursement de la TVH et de remettre les recettes fiscales aux contribuables du Nouveau-Brunswick, qui y ont droit.

Motion 2 — M. Volpé, appuyé par M. Holder, proposera, le jeudi 15 février 2007, la résolution suivante :

attendu que la province du Nouveau-Brunswick jouit d'une période ininterrompue de réductions fiscales depuis juin 1999 ;

attendu que le fardeau fiscal réduit pour les gens du Nouveau-Brunswick a suscité le redressement et la croissance de l'économie, une plus grande prospérité, la création d'emplois, de meilleures cotes de crédit et une diminution de la dette de la province ;

attendu que les gens du Nouveau-Brunswick ne devraient pas être obligés de payer des impôts à des taux injustes pour compenser des promesses électorales irresponsables, frivoles et mal gérées ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative demande au gouvernement de respecter le succès éprouvé des mesures de réduction des impôts pour l'économie du Nouveau-Brunswick et de continuer de créer la richesse qui découle de la réduction des impôts

et que l'Assemblée législative demande au gouvernement de s'engager envers les gens du Nouveau-Brunswick à respecter la loi sur l'équilibre budgétaire tout en faisant preuve de responsabilité financière et à continuer de réduire le fardeau fiscal des gens de la province en ne percevant que les charges fiscales absolument nécessaires pour faire fonctionner le gouvernement d'une manière équitable et raisonnable afin de fournir les programmes et services auxquels les gens du Nouveau-Brunswick s'attendent et sur lesquels ils comptent.

Motion 1 — M. Boudreau, appuyé par M. Kenny, proposera, le mardi 13 février 2007, la résolution suivante :

attendu que le Nouveau-Brunswick est une province riche en ressources naturelles et dotée d'une main-d'oeuvre qualifiée ;

attendu que des milliers de gens du Nouveau-Brunswick n'ont eu d'autre choix que de s'établir dans d'autres provinces afin de décrocher un emploi dans leur domaine de compétence ;

attendu que la province dépend en grande partie des transferts de péréquation du gouvernement fédéral ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative demande au gouvernement du Nouveau-Brunswick de prendre les mesures appropriées qui permettront au Nouveau-Brunswick d'atteindre l'autosuffisance d'ici 2026.

Motions portant dépôt de documents

[Dans l'ordre de leur présentation à la Chambre.]

Motion 4 — M. Carr, appuyé par M^{me} Dubé, proposera, le jeudi 15 février 2007, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents — y compris la correspondance — consignés, conservés ou archivés, électroniquement ou autrement, échangés entre des ministères, organismes ou responsables fédéraux et provinciaux relativement au retrait de l'élément du revenu des parents de la formule de calcul des prêts étudiants.

(Documents demandés déposés le 13 février 2007.)

Motion 5 — M. Carr, appuyé par M. Ashfield, proposera, le jeudi 15 février 2007, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents — y compris la correspondance — consignés, conservés ou archivés, électroniquement ou autrement, échangés entre le ministère de l'Éducation, le conseil d'éducation du district 18, des organismes communautaires, le personnel enseignant et les parents, qui ont mené à la décision de changer l'emplacement prévu de la nouvelle école Albert Street.

Motion 6 — M. Betts, appuyé par M. Fitch, proposera, le jeudi 15 février 2007, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents — y compris la correspondance —, consignés, conservés ou archivés, électroniquement ou autrement, échangés entre une université du Nouveau-Brunswick et la province relativement à l'administration et à l'envergure prévue de la subvention de 2 000 \$ pour les frais de scolarité qu'accordera le gouvernement actuel aux étudiants et étudiantes de première année.

Motion 7 — M. Steeves, appuyé par M. D. Graham, proposera, le jeudi 15 février 2007, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents — y compris la correspondance — consignés, conservés ou archivés, électroniquement ou autrement, échangés entre la province et tout groupe d'utilisateurs de véhicules tout-terrain relativement à l'interdiction aux personnes de moins de 16 ans de les conduire et à tout autre question liée aux VTT.
(Documents demandés déposés le 15 février 2007.)

Motion 8 — M. Fitch, appuyé par M. Harrison, proposera, le jeudi 15 février 2007, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents — y compris la correspondance — consignés, conservés ou archivés, électroniquement ou autrement, relativement aux négociations sur l'assurance automobile entre la province du Nouveau-Brunswick et l'industrie de l'assurance.

Motion 9 — M^{me} Poirier, appuyée par M. Williams, proposera, le jeudi 15 février 2007, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre une liste des noms, des appellations d'emploi, des descriptions de poste et de la rémunération des personnes recrutées par la province depuis le 3 octobre 2006 dans les catégories suivantes : à forfait, à durée déterminée, à titre occasionnel, à temps partiel ou à temps plein.

Motion 10 — M. Stiles, appuyé par M^{me} M^{ac}Alpine-Stiles, proposera, le jeudi 15 février 2007, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents — y compris la correspondance — consignés, conservés ou archivés, électroniquement ou autrement, relativement aux résultats de l'étude et à l'établissement des coûts ayant trait à la restauration de la rivière Petitcodiac, que prévoit le gouvernement, ainsi qu'à l'impact sur l'environnement d'une telle restauration.

Motion 11 — M. Robichaud, appuyé par M. MacDonald, proposera, le jeudi 15 février 2007, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les détails des projets de comté attribués à chaque district du ministère des Transports pour l'année financière en cours depuis le 1^{er} avril 2006 et depuis le 1^{er} janvier 2007, y compris une liste des projets précis prévus, achevés, en cours, retardés ou annulés.

Motion 12 — M. Robichaud, appuyé par M. Huntjens, proposera, le jeudi 15 février 2007, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les renseignements détaillés — y compris les dossiers de vol, la destination finale, la durée du séjour, les escales imprévues et les occupants — consignés, conservés ou archivés, électroniquement ou autrement, relativement à l'exploitation et à l'utilisation depuis le 3 octobre 2006 de l'avion loué par la province.

Motion 13 — M. Robichaud, appuyé par M. C. LeBlanc, proposera, le jeudi 15 février 2007, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les renseignements détaillés — y compris les dossiers de vol, les renseignements, la destination finale, la durée du séjour, les escales imprévues et la liste des occupants — consignés, conservés ou archivés, électroniquement ou autrement, relatifs à l'exploitation et à l'usage de tout avion nolisé ou de tout aéronef utilisés par des ministres, le premier ministre, des employés de la province ou des parlementaires depuis le 3 octobre 2006.

Motion 14 — M. Olscamp, appuyé par M. Alward, proposera, le jeudi 15 février 2007, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre une liste des noms, des descriptions de poste, des appellations d'emploi et des ministères des personnes dont l'emploi a cessé, dont le poste occasionnel a pris fin ou dont le contrat n'a pas été renouvelé avec la province du Nouveau-Brunswick depuis le 3 octobre 2006.

Motion 15 — M. Robichaud, appuyé par M. Northrup, proposera, le mardi 20 février 2007, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre une liste de la flotte des véhicules achetés ou loués pour ou par les ministres, sous-ministres ou chefs de cabinet depuis le 3 octobre 2006, y compris l'année, la marque, le modèle, le prix de l'achat ou de la location, le genre de carburant utilisé, et le nom du ministre, sous-ministre et chef de cabinet pour chaque véhicule.

Motion 16 — M. Williams, appuyé par M. MacDonald, proposera, le mardi 20 février 2007, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre toute information en possession du gouvernement par rapport au Groupe de travail sur l'autosuffisance, notamment : mandat, attributions, budget, composition, personnel, salaires, documentation, documentation d'information et études ou rapports liés à l'établissement du groupe de travail.

Motion 17 — M. Northrup, appuyé par M. Holder, proposera, le jeudi 15 février 2007, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les renseignements entre les mains du gouvernement relativement à l'énergie vendue à l'État du Maine par Énergie NB au cours des cinq dernières années, notamment les attributions, le coût, les revenus, la documentation générale et les documents d'information.

Motion 18 — M^{me} Dubé, appuyée par M. Mockler, proposera, le mardi 20 février 2007, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre toute information en possession du gouvernement par rapport à la Commission sur l'éducation postsecondaire au Nouveau-Brunswick, notamment : mandat, attributions, budget, composition, personnel, salaires, documentation et études ou rapports liés à l'établissement de la commission.

PROJETS DE LOI D'INITIATIVE MINISTÉRIELLE ET ORDRES MINISTÉRIELS

COMITÉ PLÉNIER

- 2, *Loi modifiant la Loi sur les parcs*. L'hon. M. Arseneault.
- 3, *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools*. L'hon. M. Foran.
- 4, *Loi modifiant la Loi sur le droit de rétention de l'entreposeur*. L'hon. M. Burke, c.r.
- 5, *Loi modifiant la Loi sur le droit de rétention des bûcherons*. L'hon. M. Burke, c.r.
- 6, *Loi modifiant la Loi sur les terres et forêts de la Couronne*. L'hon. M. Arseneault.
- 11, *Loi modifiant la Loi électorale*. M. Harrison.
- 12, *Loi modifiant la Loi de la taxe sur l'essence et les carburants*. L'hon. M. Boudreau.
- 13, *Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu du Nouveau-Brunswick*.
L'hon. M. Boudreau.
- 14, *Loi modifiant la Loi sur la taxe de vente harmonisée*. L'hon. M. Boudreau.

DÉBATS AJOURNÉS

Reprise du débat ajourné sur la motion portant que le projet de loi 7, *Loi modifiant la Loi sur la responsabilité financière et le budget équilibré*, soit maintenant lu une deuxième fois (M. Volpé).

Reprise du débat ajourné sur la motion portant que le projet de loi 8, *Loi sur le Fonds de développement économique rural*, soit maintenant lu une deuxième fois (M. Mockler).

Reprise du débat ajourné sur la motion portant que le projet de loi 9, *Loi modifiant la Loi sur l'évaluation*, soit maintenant lu une deuxième fois (M. Betts).

Reprise du débat ajourné sur la motion portant que le projet de loi 10, *Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu du Nouveau-Brunswick*, soit maintenant lu une deuxième fois (M. Steeves).

Reprise du débat ajourné sur la motion portant que le projet de loi 15, *Loi modifiant la Loi sur le Fonds en fiducie pour l'Environnement*, soit maintenant lu une deuxième fois (M. Holder).

Reprise du débat ajourné sur la motion portant que le projet de loi 16, *Loi modifiant la Loi sur l'exploitation des carrières*, soit maintenant lu une deuxième fois (M. Ashfield).

Reprise du débat ajourné sur l'amendement de la motion portant que le projet de loi 17, *Loi modifiant la Loi sur les véhicules hors route*, soit maintenant lu une deuxième fois (L'hon. M. Foran).

AVIS DE MOTIONS

MOTIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

MOTIONS RÉGLÉES

Motion 19 — L'hon. M. Jamieson. Adoption de la motion le 9 février 2007.

Motion 20 — L'hon. M. Jamieson. Adoption de la motion le 9 février 2007.

MOTIONS ÉMANANT DES DÉPUTÉS

Motion 21 — M. Volpé, appuyé par M. Northrup, proposera, le jeudi 22 février 2007, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre copie du protocole d'entente signé le 9 février 2007 entre la province et l'État du Maine relativement à l'interconnexion des réseaux de transport d'électricité du Maine et du Nouveau-Brunswick, ainsi que copie des documents ayant trait au protocole d'entente, notamment la documentation générale et les documents d'information.

Motion 22 — M^{me} Blaney, appuyée par M. Carr, proposera, le jeudi 22 février 2007, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre copie du protocole d'entente signé le 9 février 2007 entre le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick et le réseau de collèges communautaires du Maine, ainsi que copie des documents ayant trait au protocole d'entente, notamment la documentation générale et les documents d'information.

Motion 23 — M. Northrup, appuyé par M. Holder, proposera, le jeudi 22 février 2007, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre copie des documents de tout genre ayant trait à l'examen de la réglementation des prix de l'essence que mène la province du Nouveau-Brunswick depuis le 3 octobre 2006, y compris copie des rapports, des études et des documents d'information fournis à la province par Don Barnett ou par toute personne qui est employée par ce dernier ou qui travaille pour lui à forfait.

Loredana Catalli Sonier,
greffière de l'Assemblée législative

